

# Règlement du concours photo Camphin en Pévèle 2015



## Article 1 : Organisation

Un concours photo ouvert à tous est organisé par la commune de Camphin-en-Pévèle du 15 mai au 15 août 2015. Les photos porteront uniquement sur le village et sa plaine.

## Article 2 : Principe du jeu

3 thèmes sont retenus :

1. Les rues du village, la plaine et les travaux des champs,
2. Les animaux de Camphin,
3. Les photos insolites de Camphin

Les participants présenteront un maximum de 3 photos par thème.

Un seul format sera accepté : 10 x 15. Les clichés noir et blanc, sépia ou monochrome sont acceptés et seront valides au même titre que les clichés couleur. L'ensemble des images reçues seront soumises à un jury composé des membres de la commission animation et de photographes amateurs. Les critères de sélection du jury sont : créativité, esthétique, qualité technique, originalité, respect du thème. Trois photos par thème seront sélectionnées. Le gagnant du premier prix recevra un bon cadeau d'une valeur de 35 € et l'agrandissement de la photo gagnante. Le deuxième et le troisième recevront un agrandissement de leur photo gagnante.

Toutes les photos seront exposées dans la salle des fêtes, pendant les journées du patrimoine, les 19 et 20 septembre 2015.

## Article 3 : Modalités d'inscription

Les participants au concours rempliront le bon de participation joint au règlement et le déposeront à la mairie avec les photos, au dos desquelles seront inscrits leurs noms, prénoms et le thème représenté. La date limite de dépôt est fixée au 15 août 2015.

## Article 4 : Restitution des photos

Les photos seront restituées sur demande expresse, précisée sur le bon de participation. Avec l'autorisation de l'auteur de la photo, celle-ci pourra être utilisée à d'autres fins (non commerciales et pour la commune de Camphin en Pévèle) que le concours. Le cas échéant, l'auteur communiquera la photo numérisée à l'organisateur du concours.